



Commune de Saint Paul

PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES DE FORET

Plan de Zonage

- R - Zone de danger fort
- B0 - Zone de danger moyen (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de danger modéré à prescriptions particulières.
- B1 - Zone de danger modéré
- B2 - Zone de danger faible
- Zone Blanche

Document annexé à l'Arrêté Préfectoral N° 2006-331 du 7 juillet 2006
portant approbation du Plan de Prévention du Risque
Incendies de Forêts sur la commune de Saint Paul

0 50 100 150 200 250 Mètres

- 7 JUL 2006 1 / 5 000

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet



Françoise SOULIMAN